

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 267 Mai 2024- Trente et unième année

Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- | | |
|---|--------|
| -SUTOR NE SUPRA CREPIDAM ... PLINE l'Ancien ... Jacques MYARD | page 2 |
| -L'avenir de la France, dans quelle Europe ? ... Christine ALFARGE | page 3 |
| -Il est plus que temps de réduire l'oppression fiscale....Paul Kloboukoff | page 5 |
| -La République des imposteurs Chronique indiscrète de la France d'après-guerre livre... Éric Branca | page 6 |
| -La défaite de 1940 : inexplicable, impardonnable ?.... Robert Kopp | page 7 |
| -EXPOSITION Les Compagnons de la Libération dans la Vienne - Montmorillon (86) | page 8 |





SUTOR NE SUPRA CREPIDAM ... PLINE l'Ancien

Cordonnier, ne juge pas plus haut que ta chaussure...

Par Jacques MYARD,

Savoir s'en tenir à ses compétences, est un adage antique qui, visiblement, fait largement défaut à la macronie en perdition. Savoir s'en tenir à ses compétences pour conduire l'action politique est gage d'efficience et de succès.

Rien de tel avec ce gouvernement macroniste. Il gouverne au fil de l'eau, avide de coups médiatiques sans lendemain... tout en veillant à ce que les médias officiels, ainsi que les journalistes soient dans la ligne de Jupiter, à défaut ils sont suspendus... c'est la renaissance de la PRAVDA !

AB JOVE PRINCIPIUM... Commençons par Jupiter

-Macron Jupiter, nous le savons tous, est imprévisible, il manie les provocations, il assume les oxymores, sans être conscient des incohérences et contradictions entre ce qu'il a dit hier et ce qu'il affirme dans l'instant; sans vergogne, il est adepte de la vérité du jour.

Si Edgar Faure ne l'avait pas inventée, il pourrait être le père de la fameuse formule : « Ce n'est pas moi qui change comme une girouette, c'est le vent. »

On peut citer l'Otan « en mort cérébrale », première organisation politique européenne instrument de Washington et aujourd'hui choyée jusqu'à la vassalisation servile.

Il y a peu, il convenait de ne pas humilier V. Poutine ; selon un journaliste, désormais, un verre à la main dans une réception à l'Élysée, il estime devoir envoyer des soldats en Ukraine d'ici une année ...

Il ferme la centrale nucléaire de Fessenheim et depuis peu, il ne jure que par le nucléaire, un complet tête-à-queue ... Bravo pour la cohérence !

Il joue les apprentis-sorciers :

- il s'attaque à l'unité multiséculaire de la Nation en proposant la modification de la Constitution pour conférer à la Corse un statut d'autonomie, statut immédiatement exigé par d'autres régions.

AFFIDAVERTUNT,

il s'agit des macronistes « ils ont juré » ... d'être des suivistes, des amateurs fiers... prêts à traverser la rue et de rencontrer dans les gares des gens qui ne sont rien...

SENATUS,

Entendons par là les députés et députées macronistes, certaines parmi ces dernières, conscientes d'être renvoyées à leurs chères études aux prochaines élections, veulent instituer un scrutin proportionnel pour sauver leurs sièges.

Peu importe que la France devienne ingouvernable, que les appareils politiques soient les maîtres des investitures, véritable déni de démocratie, après moi le déluge...

PECUNIA NON OLET, l'argent n'a pas d'odeur,

l'adage est vieux comme le monde, néanmoins il est plaisant de relever que le comptable de Bercy - responsable, avec Jupiter, de 1000 milliards de dettes supplémentaires - après avoir dépensé et « dansé tout l'été » appelle à la rigueur.

Français « serrez votre haine avec votre discipline » d'après **Tartuffe**, qui doit être cité de manière fort opportune en l'occurrence ...

CAESAR NON SUPRA GRAMMATICOS, César n'est pas au-dessus de la grammaire.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, dont la surprenante nomination a visiblement été parrainée par le jeune Attal, a sans doute oublié que la langue française, langue diplomatique, s'écrit et se parle sans la massacrer.

Ce ministre a gagné en renommée, celle des ânes ...



VULGUM PECUS, le commun des mortels,

pauvre peuple. Il ne comprend pas que les « Princes élus qui les gouvernent », veulent leur bien.

Il est vrai que Jupiter d'emblée a compris qu'il fallait rapidement répondre aux demandes -légitimes- des « gilets jaunes », après des centaines de milliers de manifestants fort en colère ! Jupiter a eu la trouille de sa vie au **Puy-en-Velay...**

Depuis ce mémorable événement, Jupiter entretient des relations de confiance avec les Français qui relèvent de l'amour vache... alors que les Français sont vent debout sur l'absence de contrôle des flux migratoires et l'insécurité qui explose !

« **Amor et melle et felle fecundissimus est** » l'amour est fécond en miel et en venin...

IUVENIS LUPUS, jeune loup,

la nomination du Premier Ministre nommé pour ne pas faire de l'ombre à Jupiter est certes un défi en soi. Sera-t-il capable d'imposer sa marque à des ministres vieux routiers, présents depuis fort longtemps en macronie ?

Ils se seraient bien vus à sa place. Les coups tordus font partie de l'enfer bien connu de Matignon ...

Il y a fort à parier que le jeune Premier Ministre ne prononcera pas son dernier mot en hommage à Jupiter. A défaut d'être un fusible, facilement remplaçable. Ne va-t-il pas le trahir afin d'essayer de poursuivre une carrière politique problématique ?

TU QUOQUE MI FILI, toi aussi mon fils, Jules César assassiné.

ABYSSUS ABYSSUM INVOCAT, l'abîme appelle l'abîme.

Soyons lucides, la macronie est en fin de règne, et tous les macronistes enfantés dans le sillage de Jupiter s'adresseront très bientôt à France Travail ...

ACTA FABULA EST, la pièce est jouée, il nous reste à reconstruire la France !

« **Vieille FRANCE, accablée d'Histoire, meurtrie des guerres et des révolutions, allant et venant sans relâche, de la grandeur au déclin, mais redressée, de siècle en siècle, par le génie du renouveau.** » Charles de GAULLE

Vieille France, dézinguée par Jupiter !

*Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.



L'avenir de la France, dans quelle Europe ?

« La guerre fait naître et mourir des États »
Charles De Gaulle

Par Christine ALFARGE,

« À présent et en conséquence du dernier conflit où elle faillit périr, d'après quelles données la nation française peut-elle régler sa marche et son action ? » [...] Simultanément et tandis qu'en combattant l'ennemi je m'appliquais à sauvegarder vis-à-vis de nos alliés les droits souverains de la France, de quelle source, sinon de l'idée que nous devons toujours céder, coulait la réprobation qui s'élevait jusqu'au plus près de moi ? Après tant de leçons, on pourrait penser que, la guerre finie, les milieux qui prétendent conduire l'opinion se montreraient moins disposés à la subordination. Il n'en est rien. Au contraire ! Pour l'école dirigeante de chaque parti politique, l'effacement de notre pays est devenu une doctrine établie et affichée. » écrivait le général De Gaulle.

Malgré tous ses efforts de réconciliation avec Adenauer et à travers lui, le peuple allemand, Charles De Gaulle avait compris l'esprit de revanche d'une Allemagne hégémonique en Europe.

« Ce que la France peut apporter de plus précieux à l'Europe, c'est de trouver en elle-même assez d'énergie et de volonté, pour devenir un contre-poids, pour équilibrer les forces en présence, pour peser lourd face à l'Allemagne sinon pour faire jeu égal avec elle. » disait Philippe Séguin quelques années plus tard.

Quand Philippe Séguin éveillait les consciences.

« L'Europe qu'on nous propose n'est ni libre, ni juste, ni efficace. Elle enterre la conception de la souveraineté nationale et les grands principes issus de la Révolution : 1992 est littéralement l'anti-1789. »

Le plus bel hommage que la classe politique puisse lui rendre, c'est de défendre sincèrement ses idées sur l'Europe et sa vision de la France.

La « souveraineté divisée, « la souveraineté partagée », « la souveraineté limitée » sont autant d'expressions pour signifier qu'il n'y a plus du tout de souveraineté ! [...] Aussi, quand on nous dit que les accords de Maastricht organisent une union d'États fondée sur la coopération intergouvernementale, on travestit délibérément la réalité. disait Philippe Séguin, (Discours du 5 mai 1992 sur Maastricht.)

L'Europe est rentrée dans une crise existentielle à plusieurs dimensions politique, économique, sociale et éthique. Nous assistons à une forme d'impuissance qui devient de plus en plus grave. Rarement comme aujourd'hui, les peuples et les dirigeants européens n'ont paru aussi peu maîtres de leur destin.

L'Europe va-t-elle dans l'impasse ?

L'Union européenne construite sur un modèle de mise en concurrence confronté en 2008 à une crise violente, déstabilisante mondialement, annoncera la fin d'un système passé au bord du précipice avec l'Europe comme épice. L'idée était un grand marché tirant les coûts de travail par un remède dépressif conduisant à des cures d'austérité imposées avec des conséquences sur le taux de chômage et la précarité.

Dans les grands pays développés, les inégalités sont importantes, les plus riches ont accaparé 54 % de l'augmentation de richesse de toute l'Europe entre les années 2000 et 2015. On assiste au cumul d'inégalités dans toute l'Europe et son incapacité à traiter les enjeux de demain, la crise des réfugiés en est une parfaite illustration. En matière de productivité, c'est l'inefficacité. L'Europe, où il n'y a plus de système bancaire indépendant, est devenue un désert productif dépendant de l'Allemagne. Cette crise politique grave, contestée dans l'Union européenne, a mis en avant les peuples de l'Est et un ultralibéralisme.

Une crise politique et démocratique.

En 2005, les peuples français et néerlandais avaient refusé par référendum le projet de traité constitutionnel européen. En 2007, le Traité de Lisbonne est remis en cause. Malgré l'alerte niée, l'Union européenne a dénaturé ses instruments dans le but de dessaisir progressivement les nations. Le Traité constitutionnel est devenu un modèle confisqué. De manière visible, le budget en France est soumis aux autorités européennes avant de venir dans le débat parlementaire. Illustrant tout à fait cette dépendance vis-à-vis de Bruxelles, le projet de loi El Khomri sur la réforme du droit du travail a été négocié de la même façon avec les autorités européennes avant de venir dans le débat parlementaire français. Les règles sont établies selon que nous sommes forts ou faibles.



Une crise éthique ou crise des valeurs.

Nul ne conteste aujourd'hui que la menace d'implosion pesant sur la zone euro trouve ses racines dans une double faute historique. La première est d'avoir créé une monnaie unique oubliant de l'enraciner dans un espace économique et fiscal commun. La seconde, ce sont des déficits cumulés d'année en année par les États membres, construisant avec une telle inconscience voire insouciance le mur de la dette sur lequel se fragilisent aujourd'hui leurs économies.

Est-il besoin de rappeler que l'origine de la crise est due à un surendettement des pays occidentaux, notamment pour effacer les effets de la mondialisation dans les pays riches. Pour éviter de se confronter à leurs opinions, les politiques ont laissé se développer une politique sans contrôle, sans régulation. N'en sommes-nous pas en partie responsables par notre mode de vie et de consommation ? S'il existe une responsabilité collective des pays riches, leurs États, il y a aussi une responsabilité des citoyens à l'exception des plus pauvres.

Cela implique d'avoir une politique rigoureuse avec le souci des plus démunis, attentive à la classe moyenne subissant de plus en plus des écarts de revenus creusant les inégalités. Il y a un autre chemin que la haine, la violence et l'affaiblissement du pays. Repenser notre mode de vie est un défi majeur face aux réactions extrêmes pouvant devenir de plus en plus dangereuses. On ne peut pas parler d'une fin de crise tant que les taux sont aussi bas, cela montre l'impérieuse nécessité de sortir de la spirale infernale de la dette et du chômage.

Cependant, la France ne peut agir seule pour la politique européenne. Il faut des objectifs communs selon la formule « entente, détente, coopération ». Le général De Gaulle disait : « S'il est une voix qui puisse être entendue, une action qui puisse être efficace quant à l'ordre à établir en remplacement de la guerre froide, ce sont par excellence la voix et l'action de la France ». Il faut avoir le sens de l'histoire, première chose à enseigner aux dirigeants s'ils entendent diriger ce vieux pays. Le projet de capacités est de ne pas s'aliéner aux puissances. La France ne sait pas où elle va, au-delà des postures politiques compte-t-elle avoir une voix en Europe et sur quelle base politique si nous ne créons pas d'alliance nous permettant d'exister ?

C'est à partir des réponses politiques nationales que se font les réponses politiques européennes. La raison doit être remise au goût du jour, la société ne peut retrouver un sens que dans un cadre collectif. Seul l'état peut fixer ce cadre instaurant des lois et des règles de fonctionnement, notamment dans le monde financier.

La démocratie n'a de sens que dans l'exercice de l'intérêt général.

La démocratie ne se limite pas à sa dimension électorale, même si dans toutes les sociétés démocratiques contemporaines, on a constaté une hausse caractéristique du taux d'abstention du milieu des années 1970 à la fin des années 1990. C'est le même constat dans les États membres pour le taux de participation aux élections européennes qui n'a cessé de faiblir depuis les premières élections au suffrage universel direct pour le Parlement européen. L'architecture européenne connaît des limites qu'il faudra redéfinir, les institutions actuelles sont trop impuissantes et trop contestées. Quels sont les espaces politiques dans lesquels il est vraiment possible de traiter des questions qui préoccupent les citoyens : emploi, santé, retraite, pouvoir d'achats, école... ? Quelles institutions peuvent permettre de formuler des réponses politiques à ces préoccupations ?

L'Europe est devenue le bouc-émissaire des populations se traduisant à la fois par la montée des extrêmes et le désengagement individuel. Il ne faut pas interpréter ce retrait citoyen comme une désaffection des citoyens mais plus comme une mutation de la citoyenneté qui se traduit par une défiance vis-à-vis du politique. La défiance peut précisément être démocratique en manifestant les exigences des citoyens vis-à-vis du pouvoir, garantit-elle pour autant la vitalité de la démocratie.

La société a perdu ses repères et le mécontentement fait rage sur tout le territoire national, cet emballement de la défiance est une caractéristique majeure du monde politique aujourd'hui et s'exprime à travers ce que l'on peut appeler le populisme, force de dénigrement, de dénonciation, de dévalorisation de la sphère politique pointée du doigt par les conséquences sociales, économiques. Beaucoup de monde semble s'entendre sur les dérives actuelles de la société française mais toute la difficulté est d'identifier les groupes sociaux en difficulté. En effet, la précarité est diffuse et on ne peut pas forcément l'appréhender en termes de classes, qu'elles soient ouvrières, populaires ou moyennes. Il existe un problème structurel auquel il faut apporter un ensemble de solutions et le rôle du politique s'inscrit plus que jamais dans la démarche nécessaire d'inventer « un nouveau modèle social ». Le seul chemin est le bonheur des Français.

La place de la France est celle que nous avons la volonté de lui donner.

« La vie en société consiste à être soi-même, à affirmer sa personnalité, sans porter atteinte à celle des autres. De même, la vie internationale doit permettre à chaque nation de s'affirmer, sans porter préjudice aux autres. L'indépendance est aux peuples ce que la liberté est aux individus. Un peuple a besoin d'être fier. Il faut qu'il ait la fierté de se dire : « Je suis le fruit d'une histoire qui n'est celle d'aucun autre » écrivait le général De Gaulle. Le gaullisme est notre histoire commune.

Indépendance et souveraineté sont le socle d'une nation libre.

Dans ce 21^{ème} siècle qui bascule vers le continent asiatique, l'Europe aura-t-elle été une parenthèse de l'Histoire ? Où est la voix de la France ? À son époque, le général De Gaulle souhaitait une Europe forte pour la paix et l'équilibre entre les blocs : « Actuellement, l'Europe se compose de nations. C'est à partir de ces nations qu'il faut organiser l'Europe et la défendre » disait-il. « L'Europe n'a pas été faite et nous avons eu la guerre » dira Robert Schuman le 9 mai 1950, devenu la « Journée de l'Europe ».

De Robert Schuman au général De Gaulle et Konrad Adenauer, la construction européenne exigera d'abord que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. Le dépassement des nationalismes sera l'objectif majeur pour créer les conditions d'une paix durable dont le socle se trouvera dans la réconciliation franco-allemande.

Si le général De Gaulle s'oppose fermement à la Communauté européenne de défense en 1954 en s'exprimant « Dix ans après la Libération, il semble qu'une fois encore, un sursaut venu des profondeurs va sauvegarder l'indépendance de la France. La conjuration qui vise à la priver de sa souveraineté, à lui prendre son armée, à la séparer des terres et des Etats qui la prolongent outre-mer, paraît sur le point d'échouer devant le refus national », en revanche, il ne condamnera pas la constitution du Traité de Rome le 25 mars 1957 dont il en accélérera la mise en œuvre à son retour au pouvoir en 1958. Le marché commun s'affirmera comme le premier moteur de la croissance intensive dans les années 1960.

Si l'Europe reste encore à un échelon pertinent sur la scène internationale, pourquoi faudrait-il converger seulement avec les visions et besoins allemands ? L'Allemagne est dans une logique d'intégration à tout prix avec la France, notamment pour assurer sa propre sécurité. Il est tout à fait aisé de comprendre que l'Allemagne nous envie notre dissuasion nucléaire et notre autonomie militaire en Europe. Une refonte des Traités européens doit absolument s'imposer pour un meilleur fonctionnement économique, monétaire et surtout politique, à condition que la France soit fidèle à elle-même, à la hauteur de ses ambitions pour se réformer, devenir la première puissance en Europe dans les dix années qui viennent.

*Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme





Il est plus que temps de réduire l'oppression fiscale

Déclaration simplifiée des revenus : pour une minorité

par Paul Kloboukoff,

Si je reviens aujourd'hui sur la douloureuse question de la fiscalité, c'est parce que je fais partie « des près de 11 millions de contribuables **profitant** de la déclaration automatique des revenus » (DAR) pour lesquels elle serait « presque indolore. Car mis à part la vérification des revenus pré-remplis, aucune action ne vous est demandée. Pas même une signature pour valider l'intégralité des informations connues du fisc ». De quoi rester bouche-bée d'admiration devant ce **choc de simplification** !

Sur le site de yahoo/finance (1), on lit aussi : « Dit autrement : vous n'avez rien à faire... ou presque. Car encore faut-il être certain que vous êtes éligible à ce mécanisme lancé en 2020 et réservé aux personnes percevant des revenus « simples » (salaire, pension de retraite)... ».

Cependant, le formulaire de la DAR ne permet pas de déclarer, notamment : - les dépenses ouvrant droit à des crédits d'impôts, tels les services à la personne payés ; - les rattachements d'enfants majeurs ou mariés ; - les situations ouvrant droit à une demi-part supplémentaire. Aussi, le nombre de personnes pouvant « profiter » du choc de simplification en n'utilisant que la déclaration automatique des revenus est probablement très inférieur aux 11 millions de destinataires de la DAR. Les autres sont confrontés aux « affres » d'une déclaration plus complexe, éventuellement en sollicitant le concours de leur inspecteur des impôts pour les guider et/ou valider leur « copie ». Le risque pour ces contribuables est, en effet, de payer plus d'impôt sur le revenu qu'ils devraient. Cela ne dérangerait pas nos gouvernants, en quête perpétuelle de recettes supplémentaires.

Pour Macron et Attal, il n'y a pas assez d'impôts

A ce propos, les paroles prononcées par le président Macron le 17 avril pour expliquer le super déficit de 5,5% du PIB en 2023, « *Nous n'avons pas un problème de dépenses excessives, mais un problème de moindres recettes* » (2), est révélateur... et inquiétant. Eric Ciotti, le leader des Républicains, y a vu « *un plan caché* » pour relever les impôts. En fait, le but poursuivi n'est pas réellement caché, mais le « plan » est encore en gestation.

Le premier ministre Gabriel Attal en a dévoilé une des pistes le 2 avril en annonçant le lancement d'une mission d'étude sur la « **taxation des rentes** ». Pour tenter d'apaiser les inquiétudes aussitôt soulevées, parmi les retraités et les épargnants, en particulier, il a ensuite affirmé qu'il ne visait pas les Français qui travaillent ou le fruit de leur épargne. Ses cibles seraient les entreprises jouissant d'une rente de situation [??] et/ou les superprofits des entreprises qui bénéficient aux seuls actionnaires et non à l'investissement ou aux salariés. Cela n'apparaît, évidemment, pas clair. Début avril, Tous Contribuables a donc consacré à ce sujet une Tribune intitulée « Taxation des rentes selon Gabriel Attal : la chasse aux profits est ouverte ! » (3).

Comme Macron a les propriétaires immobiliers dans le collimateur, ces derniers craignent une sur taxation des loyers (rentes obtenues sans effort ni mérite ?) qu'ils perçoivent. Ces cibles potentielles comprennent notamment des ménages qui complètent leur revenu du travail ou leur pension de retraite avec le loyer d'un studio qui est (ou a été) financé par l'emprunt et est soumis à une taxe foncière salée et galopante.



Ne rechignant pas à racler n'importe quels fonds de tiroirs, au Festival du livre de Paris, le 12 avril, Emmanuel Macron a annoncé **une taxe de 3% sur les livres d'occasion**. Cette décision a suivi de quelques heures seulement son appel à « *relancer très fortement l'initiative pour la lecture* » et d'en faire un « *rituel quotidien pour les jeunes* ». Dans sa tribune du 17 avril intitulée « La taxe sur les livres d'occasion, dernier avatar de la surenchère des mesures fiscales » (4), Erwann Tison, directeur de l'Institut Sapiens, a dénoncé l'aporie [contradiction, invraisemblance] en matière de politique économique. Estimé à 350 millions (Mi) d'euros, le marché du livre d'occasion a fait preuve de dynamisme (+ 30% en 5 ans). L'Etat peut ainsi espérer s'approprier un « magot » pouvant atteindre 10,5 Mi ... En l'absence de toute « fraude fiscale ». Du sommet de l'Olympe, n'est ce pas descendre bien bas ?

La France est déjà championne d'Europe des prélèvements obligatoires

Dans sa livraison du 26 mars 2024 sur le « Poids des prélèvements obligatoires (PO) », l'Insee indique que ceux-ci ont représenté **45,2%** du PIB en 2022 et **43,5%** en 2023. Ces montants sont comptés hors cotisations sociales imputées (sur les prestations sociales directes que l'employeur fournit lui-même à ses salariés) et crédits d'impôts. C'est un funeste record !

De son côté, pour effectuer ses comparaisons internationales, Eurostat compte ces cotisations et ces crédits d'impôts. Aussi, elle évalue les PO de la France en 2022 à **48%** du PIB, tandis que ceux de l'Allemagne sont à **42,1%**, et ceux de l'ensemble des pays de la zone euro, à **41,9%** (5). Cette surimposition française est un frein aux initiatives, à la compétitivité et à la croissance, ainsi qu'une source d'injustice sociale.

L'impôt sur le revenu (IR) : une sanction très sélective et trop progressive

Moins de 45% des foyers fiscaux (FF) paient l'IR. En 2023, sur les 41 Mi de foyers, seulement 18,2 Mi ont été redevables. Subséquemment, ils paient cher. L'impôt moyen a été de 4 663 euros (6). Cette concentration pourrait être acceptable si à cette sanction imposée aux classes moyennes principalement ne s'ajoutaient pas toutes celles consistant à restreindre des droits à de nombreuses prestations et les prix à acquitter en fonction du niveau des revenus. A mon avis, il y a overdose, et aucun recensement ni compte n'est fait de ces « inégalités » de traitement.

Quant à la progressivité de l'IR, elle se lit dans le barème, publié le 1^{er} janvier 2024 par Service-Public.fr, applicable aux revenus de 2023... comme dans les barèmes des années précédentes. Car celui de 2024 comporte 5 tranches dont les limites ont été revalorisées uniformément de + 4,8% en 2024 et de + 6,8% en 2023, suite aux poussées inflationnistes dont nous avons souffert.

Tableau - Barème progressif applicable aux revenus de 2023

Tranches de revenus	Taux d'imposition de la tranche
Jusqu'à 11 294 €	0 %
De 11 295 € à 28 797 €	11 %
De 28 798 € à 82 341 €	30%
De 82 342 € à 177 106 €	41%
Plus de 177 106€	45%

Rien ne vous choque dans ce barème ?

Moi, ce qui me choque et me contrarie, c'est le bond géant entre les taux de 11% et 30% des 2^{ème} et 3^{ème} tranches et l'absence d'une tranche intermédiaire au taux proche de 21%. De la sorte, **à partir d'un revenu imposable de 2 400 € par mois, le redevable est taxé à 30%**. C'est **inacceptable** ! Je suis étonné que les syndicats et les partis politiques qui « défendent » le pouvoir d'achat des citoyens ne s'emparent pas de cette question très concrète.

Aussi, pour rétablir plus de justice sociale, il faut, sans attendre :

Réviser le barème de l'impôt applicable aux revenus de 2023 en y ajoutant une tranche allant de 28 798 € à 55 000 € (environ) soumise au taux d'imposition de 20% ou de 21%.

Une loi de finances rectificative devrait le permettre. La minoration des recettes fiscales entraînée par ce réajustement pourrait être compensée par une pression sur les dépenses publiques faisant appel à plus de sélectivité, plus de rigueur... et moins de gaspillages.

Restes à charge doublés sur les médicaments et les actes médicaux

Ce dimanche 31 mars, la franchise par boîte de médicaments est passée de 50 centimes à 1 euro et également sur les actes paramédicaux (des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes, des orthoptistes, des pédicures-podologues...). Sur les transports médicaux, la franchise est montée de 2 euros à 4 euros (7). A partir du 15 mai la franchise va s'élever de 1 euro à 2 euros sur chaque consultation médicale, examen radiologique ou analyse biologique (8).

« Il n'y a pas de raison que les personnes qui ont besoin de soins ne contribuent pas aussi à la résorption du déficit de la Sécu (11,1 Mds € en 2023), que diable ! ». Ne dit-on pas que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ? En France, ils apportent aussi leurs filets d'eau au flot fiscal démesuré qui nous submerge.

**Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme Le 23 avril 2024*

Sources et références

(1) Impôt sur le revenu 2023 : quel est ce mail envoyé par le fisc à 11 millions de Français ? fr.finance.yahoo.com/actualites/impot-revenu-2014-mail-envoye-134858877html ?...

(2) « Emmanuel Macron veut convaincre les Français que « trop d'impôt tue l'impôt » lefigaro.fr/vox/emmanuel-macron-veut...l-impot-20240417 ?...

(3) TRIBUNE : Taxation des rentes selon Gabriel Attal : la chasse aux profits est ouverte ! touscontribuables.org/les-combats-de-contribuables-associes/tribune-taxation-des-rentes-selon... le 04/04/2024

(4) « La taxe sur les livres d'occasion, dernier avatar de la surenchère de mesures fiscales » lefigaro.fr/vox/la-taxa-sur-les-livres.... le 17/04/2024

(5) Les prélèvements obligatoires en France et dans la zone euro en 2022 fipeco.fr/commentaire/Les-prélèvements... en 2022 le 15/11/2023

(6) Impôts : voici le montant moyen que les Français ont payé en 2023 msn.com/fr-fr/finance/other/impots-voici... source DGFiP le 17/04/2024

(7) Assurance maladie : le doublement des franchises médicales, comment ça marche leparisien.fr/economie/assurance-maladie-le-doublement... 31-03-2024

(8) Consultation médicale : le reste à charge va passer de 1 euro à 2 euros à partir du 15 mai leparisien.fr/economie/consultation-medicale-le-reste... le 16/04/2024



Parution du Livre le 21 mars 2024

La République des imposteurs : Chronique indiscrète de la France d'après-guerre (1944-1954)



La république des mythomanes. Tombée dans un trou de mémoire, la IV^e République n'est souvent connue que par sa crise finale qui déboucha sur l'avènement de la Ve. Ses débuts, dans le sillage de la Libération, constituent pourtant l'une des périodes les plus folles de l'histoire contemporaine. Comme le Directoire après la Terreur, elle vit s'édifier d'immenses fortunes sur le crime et la corruption. Des carrières fulgurantes se bâtir sur l'imposture avant de s'effondrer dans la honte. Et même d'anciens collaborateurs parvenir au sommet de la hiérarchie judiciaire... Grâce aux procès de l'épuration

À tous les étages de la société, le travestissement est alors l'artifice le plus usité pour s'adapter aux temps nouveaux. De l'escroquerie consistant à s'inventer un passé de résistant jusqu'au cas - unique dans l'histoire parlementaire - d'un complice des nazis (Jacques Tacnet) parvenant à se faire élire député sous une fausse identité (Jacques Ducreux), en passant par l'invention de faux complots (le Plan bleu) et la dissimulation d'authentiques séditions (comme celle dite de la Pentecôte), rarement communauté ne se sera autant menti à elle-même ni chaque citoyen à son voisin avec une telle audace... Et pour tout dire, pareille impunité !

C'est cette histoire jamais racontée, reconstituée à partir d'archives oubliées ou non encore consultées (en particulier celles de Jacques Foccart) que retrace La République des imposteurs. À l'heure où la défiance revient en force dans le débat public et où l'accusation de mensonge est celle que les Français lancent le plus volontiers au visage des "princes qui [les] gouvernent" (Michel Debré), ressusciter cette période s'imposait. Au-delà de contextes institutionnels, politiques, sociologiques, foncièrement différents, elle nous dit beaucoup de ce que deviennent les hommes de l'ombre dans les moments de transition. Lesquels sont aussi nécessairement des temps de confusion

Né en 1958, **Éric Branca** est historien et journaliste français, spécialiste du gaullisme et des services secrets auxquels il a consacré plusieurs ouvrages. Outre *L'aigle et le léopard*, consacré aux liaisons dangereuses entre l'Angleterre et le III^e Reich (Perrin, 2023), il a publié une quinzaine d'ouvrages, parmi lesquels *Le roman des damnés* (Perrin, 2021), *De Gaulle et les grands* (Perrin, 2020), qui a obtenu le Prix Michel Anfrôl de la Fondation Charles De Gaulle, *Les entretiens oubliés d'Hitler* (Perrin, 2019), traduit en plusieurs langues, *L'ami américain, Washington contre de Gaulle, 1940-1969* (Perrin, 2017 et Tempus, 2022), *Jacques Chirac* (Chronique, 2015), *3000 ans d'idées politiques* (Chronique, 2014) et *De Gaulle et les Français libres* (Albin Michel, 2010). Il a été, entre autres, le conseiller historique du documentaire d'Emmanuel Amara, *De Gaulle, l'homme à abattre* (2020) et de *L'archipel des Français Libres* (2022), de Xavier Fréquent et Yassir Guelzim



Par Robert Kopp,

La défaite de 1940 : inexplicable, impardonnable ?

Tout a été dit, ou presque, sur le tragique printemps de 1940, qui a vu la France s'effondrer en quelques semaines. Militairement, politiquement, socialement, moralement. « La meilleure armée du monde », égale à peu de chose près en hommes et en armes à l'armée allemande, se trouvant acculée, suite à une série d'erreurs stratégiques et tactiques de ses chefs, à l'humiliation de la capitulation, évitée de justesse par la demande d'armistice, qui a fait porter la responsabilité de la défaite aux politiques.

Une classe politique usée, divisée, aveuglée par les certitudes de l'entre-soi, incapable de réagir en temps voulu face au danger, minée par des ambitions personnelles qui s'exerçaient le plus souvent au détriment du bien commun.

Une population se sentant abandonnée par l'État et l'administration, prise de panique, se jetant par millions sur les routes de France et se mêlant aux colonnes de soldats en retraite. La résignation de voir le pays vaincu, Paris et le Nord occupés, l'Alsace et la Lorraine incorporées au Reich, un gouvernement fantoche à Vichy, maintenant pour un temps l'illusion d'une zone libre. Et comme seule lueur d'espoir, auquel croyaient au départ quelques-uns seulement, le général De Gaulle, qui avait rallumé, à Londres, la flamme d'une France libre.

Comment un tel cataclysme a-t-il pu s'abattre sur la France ?

Comment les structures politiques, sociales, militaires, administratives, morales ont-elles toutes pu s'effondrer en quelques semaines ? Les esprits les plus posés et les plus lucides ont été en proie à une sorte de sidération devant ce qui paraissait proprement impensable. C'est le cas du premier d'entre eux, l'historien Marc Bloch, qui, ayant déjà fait la Première Guerre, s'était réengagé à 53 ans (« le plus vieux capitaine de l'armée française »), avant de rejoindre la Résistance, d'être arrêté et assassiné par la Gestapo.

« L'Étrange Défaite », écrit à chaud, de juillet à septembre 1940, immédiatement après la démobilisation de l'auteur, et publié en 1946, est, jusqu'à aujourd'hui, une des tentatives d'explication les plus pertinentes de ce qu'il appelait « le plus atroce effondrement de notre histoire ». Or, comme le suggère le titre de son livre, cette défaite garde quelque chose d'étrange, d'incompréhensible, d'inexplicable.

Depuis lors, des centaines d'ouvrages ont été consacrés à cette période, comprise, si l'on s'en tient à des dates politiques, entre le 22 mars (accession de Paul Reynaud à la présidence du Conseil) et le 10 juillet (vote des pleins pouvoirs à Pétain), ou, si l'on s'en tient aux événements militaires, entre le 10 mai (début des hostilités) et le 22 juin (signature de l'armistice).

Et le nombre de publications ne semble pas près de diminuer. Sans parler des dizaines de films et d'émissions de télévision qui essaient de faire revivre par la parole et par l'image cette descente aux enfers qui s'est inscrite dans la mémoire collective comme un traumatisme indélébile. Une tâche, une tare, une honte, qui ne cesse d'interroger, d'interpeller, d'intriguer, d'inquiéter, bien que, selon l'avis des meilleurs historiens, il ne reste plus guère de documents importants relatifs à ces semaines tragiques à découvrir.

Aussi, la curiosité qu'elles suscitent reste entière, comme restent entiers les points aveugles, la part d'ombre, voire le mystère que gardent ces événements. D'où des titres tels que Les Mensonges de juin 1940 ou Les Vérités cachées de la défaite de 1940. Une des questions les plus lancinantes, toujours posée à nouveau, est celle des responsabilités.

Qui est responsable du désastre ?

La IIIe République est-elle morte d'épuisement ou a-t-elle été assassinée ? La question a émergé dès avant la fin de la guerre, à travers le procès (avorté) de Riom, en 1942, par exemple, par lequel Pétain a



voulu établir la culpabilité de certains militaires, comme Gamelin, ou de politiques, comme Léon Blum ou Édouard Daladier. « Le châtimement des responsables », titraient les journaux de l'époque en annonçant l'ouverture du procès.

La question est ensuite au centre du procès de Pétain, à l'été 1945, maintes fois commenté, et que l'historien anglais Julian Jackson, par ailleurs auteur d'une biographie de De Gaulle, vient de revisiter, en insistant sur la singularité de ce face-à-face de la France avec elle-même (1). On sait que ce procès, dont De Gaulle ne voulait pas, n'a rien résolu. Pétain garde des partisans jusqu'à aujourd'hui, et certains arguments avancés par sa défense d'alors, le double jeu, le bouclier, sont régulièrement repris.

Il en va de même de la plupart des autres procès à l'exception de celui de Laval, sans doute. Ils n'ont pas davantage réussi à apporter les lumières que l'on en attendait, la plupart des protagonistes ayant fini par être amnistiés, et presque tous ont publié leur défense sous la forme de mémoires, comme Daladier, Reynaud, Alibert, Chautemps, Weygand, Villedume, Beaufre.

Sans parler des innombrables témoignages d'hommes politiques de tous bords, de diplomates, de journalistes ou de simples citoyens, en France et à l'étranger, dont ceux d'Albert Lebrun, de Jules Jeanneney, Édouard Herriot, Jean Montigny, Roland de Margerie, Léon Blum, Emmanuel Berl, Irène Némirovsky, Edward Spears, parmi beaucoup d'autres. Bien qu'il faille mettre à part, évidemment, les Mémoires de deux protagonistes, le général de Gaulle et Churchill, ils n'apportent pas des réponses à tout, loin de là.

L'historien se trouve ainsi confronté à une infinité de points de vue divergents, voire contradictoires, fonction, le plus souvent, de la cause défendue par les auteurs respectifs. Comment démêler, sinon la vérité, du moins quelques faits incontestables ? Face à cette difficulté, Hugo Coniez, dans son récent livre La Mort de la IIIe République, 10 mai-10 juillet 1940.

« De la défaite au coup d'État » (2), a pris le parti de relater les événements jour après jour, sans en omettre aucun et en inscrivant les dates en têtes de ses courts chapitres, suivant, parfois heure par heure, l'évolution de la situation aussi bien sur le plan politique que sur le plan militaire. Il en résulte un récit haletant, d'une complexité, pour ne pas dire d'une confusion, saisissante, où l'incompétence des uns, l'irrésolution des autres, dans leur fuite éperdue de Paris à Tours, puis à Bordeaux et à Vichy, au gré des revers militaires, des hasards malencontreux dus aux mauvaises communications, par exemple, des coups portés par les partisans de l'armistice à ceux qui voulaient poursuivre la guerre, depuis le réduit breton ou depuis l'Afrique du Nord, des renversements d'alliances, des palinodies, des mensonges, ont fini par pousser Pétain à la tête de l'État.

En fin de compte, c'est bien un manque d'audace et de courage de la majorité des responsables politiques et militaires, comme le met en avant l'auteur, qui a conduit à cette catastrophe, dont l'ombre portée est toujours sensible.

C'est le parti d'un récit suivi qu'a pris Michèle Cointet, qui a publié plusieurs études faisant autorité sur la période de Vichy (3). Son dernier livre, « La République assassinée. » Mars-juillet 1940 (4), annonce sans ambiguïté son point de vue.

Ce sont bien les hommes en responsabilité des affaires politiques et militaires qui sont comptables du désastre et non pas le sort. Aussi n'hésite-t-elle pas à intituler son dernier chapitre « De la responsabilité », passant en revue les principaux acteurs et essayant d'évaluer la part qui revient à chacun dans la débâcle. Elle aussi pense que la IIIe République n'est pas morte d'épuisement, mais qu'elle a été liquidée sciemment, pas à pas. À chaque étape, d'autres conduites paraissaient possibles, au niveau des décisions militaires, des réactions politiques, des solutions institutionnelles. Ainsi, Michèle Cointet estime, non sans raison, que l'armistice a été le premier acte « républicide » et aussi le premier pas dans la collaboration. Comme Hugo Coniez, elle se livre à un véritable examen de conscience. Tous les deux semblent espérer que les leçons de l'histoire serviront d'avertissement.

**Robert Kopp spécialiste de la littérature française des XIX^e et XX^e siècles*

1. Julian Jackson, « Le Procès Pétain, Vichy face à ses juges », Seuil, 2024.
2. Hugo Coniez, « La Mort de la IIIe République », 10 mai-10 juillet 1940. De la défaite au coup d'État, Perrin, 2024.
3. Dont « Nouvelle Histoire de Vichy » : 1940-1945, Fayard, 2011, « La Milice française », Fayard, 2013, « Secrets et mystères de la France occupée », Fayard, 2015.
4. Michèle Cointet, « La République assassinée. » Mars-juillet 1940, Bouquins, 2024



EXPOSITION

Les Compagnons de la Libération dans la Vienne - Montmorillon (86)

Du mardi 02 avril 2024 au vendredi 28 juin 2024
Salle Marcel Prouteau - 8, rue Champien, 86500 Montmorillon
(Gratuit, tout public)



Plusieurs Résistants originaires de la Vienne ou ayant un rapport avec la Vienne ont été décorés de l'Ordre de la Libération pour leurs actes de bravoure pendant la 2ème guerre mondiale.

Livret de l'exposition :

- 1 – L'Ordre de la Libération : son origine
- 2 – Gaston Duché de Bricourt
- 3 – Alain Grout de Beaufort
- 4 – Paul Guillon
- 5 – Paul Harent
- 6 – Marcel Jeulin
- 7 – René Poitevin
- 8 – Les Compagnons en relation avec la Vienne (de Lattre de Tassigny, Leclerc, Simon)
- 9 – Les Compagnons en relation avec la Vienne (Tulasne, Rol-Tanguy, de Corta)
- 10 – L'Ordre de la Libération : son devenir
- 11 – La médaille de la Résistance
- 12 – Bibliographie



Président Jacques MYARD

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 233 Janvier 2021- vingt-neuvième année



Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfron » ... Marc Fossaux page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois page 7
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 8




BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN
 Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :
 Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)
 A partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir
 12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr

© 01.05.2024